



Chaque année, le 28 Avril, nous prenons un moment pour souligner le Jour National de Deuil. C'est une journée pour se souvenir des travailleuses et travailleurs qui ont perdu la vie, qui ont été blessés ou qui sont tombés malades en raison de leur travail. C'est aussi une journée pour réfléchir à la responsabilité que nous partageons tous de veiller les uns sur les autres.

En 2023, selon les plus récentes statistiques nationales disponibles de l'Association des commissions des accidents du travail du Canada, 1,057 décès en milieu de travail ont été enregistrés à l'échelle du pays. Cela représente plus de mille familles qui ont dû dire adieu à une personne qu'elles aimaient. Un parent. Un conjoint ou une conjointe. Un frère ou une sœur. Un fils ou une fille. Un ami ou une amie. Un collègue ou une collègue.

Derrière chaque chiffre, il y a une vie perdue, une famille changée à jamais et une communauté qui doit porter le poids de cette perte.

Au cours de cette même année, 274,022 réclamations acceptées pour perte de temps en raison d'une blessure ou d'une maladie liée au travail ont été enregistrées. Mais les statistiques ne peuvent nous en dire qu'une partie. Elles ne peuvent pas mesurer la place vide à la table, la perte de revenu, la douleur portée par les familles ni les répercussions durables sur les collègues et les communautés.

Pour les membres de la Fraternité internationale des chaudronniers, cette réalité nous touche de très près. Nos membres travaillent dans certains des milieux les plus exigeants et les plus dangereux du pays. La construction et la fabrication demeurent parmi les industries les plus dangereuses au Canada, et ce sont dans ces industries que les chaudronniers et chaudronnières gagnent leur vie chaque jour.

Nous savons également que les statistiques officielles d'indemnisation ne reflètent que les réclamations acceptées. Le nombre réel de blessures, de maladies et de décès liés au travail pourrait être beaucoup plus élevé. Cette réalité devrait nous préoccuper tous.

À titre de Vice-Président International pour le Canada, je crois que nous avons le devoir d'honorer celles et ceux que nous avons perdus non seulement par nos paroles, mais aussi par nos actions. La sécurité n'est pas une chose à laquelle nous devons penser une seule fois par année. Elle doit faire partie de chaque travail, de chaque quart, de chaque décision et de chaque conversation sur le chantier.

Le 28 Avril à 11 h, j'invite tous les membres de la Fraternité Internationale des Chaudronniers à se joindre ensemble pour observer un moment de silence.

Prenez ce moment pour vous souvenir des consœurs et confrères qui ont perdu la vie en raison de leur travail. Pensez à leurs familles, à leurs collègues et aux communautés transformées à jamais par leur absence. Et alors que nous pleurons celles et ceux que nous avons perdus, renouvelons également notre engagement à protéger celles et ceux qui sont toujours au travail.

Chaque travailleuse et travailleur mérite de rentrer à la maison en toute sécurité à la fin de chaque quart.

En ce Jour de deuil, nous nous souvenons de celles et ceux que nous avons perdus, nous honorons les vies changées à jamais et nous renouvelons notre engagement à ramener chaque travailleuse et travailleur à la maison en toute sécurité.

Si vous avez été touché par une tragédie en milieu de travail, du soutien est offert par l'entremise de votre programme d'aide aux membres.

fseap Now we're talking.

Votre programme d'aide aux membres

Soins et assistance professionnelle pour les préoccupations personnelles, familiales et professionnelles. Les services sont gratuits et confidentiels.

Contact FSEAP 24/7/365:

1-866-990-1113

Ou visiter myfseap.ca/fr en utilisant la connexion ci-dessous

Nom d'utilisateur: **Boilermakers**

Mot de passe: **myfseap**